

Compte rendu du Conseil du 13 Février 2020

Délibérations :

- 1) Ajustement du pacte financier et fiscal de l'Agglo. Il s'agit du reversement de la taxe sur les panneaux photovoltaïques sur les hangars agricoles que perçoit actuellement l'Agglo. Pour les communes de moins de 2000 habitants, la taxe serait reversée intégralement aux communes.
- 2) Compte administratif 2019 : le Maire présente les données aux membres du Conseil.

Le fonctionnement présente un solde positif ; les investissements sont déficitaires et comblés par un versement de l'excédent de fonctionnement.

Solde disponible = 227 884 € reporté au poste de fonctionnement.

Toutes ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Commissions :

Urbanisme : visite de fin de chantier pour les piscines pour M. FERRARI et M. BOURGUIGNON. Tout est conforme. Refus de construction d'un hangar pour M. RILLET car situé en zone N.

Budget : la commission travaille à l'élaboration du budget.

Développement social : pour les gens du voyage 4 aires d'accueil ont été mises en place sur l'agglo avec des médiateurs : cela se passe très bien. Ils accompagnent aussi les familles qui veulent se sédentariser. Restauration collective pour scolaires et petite enfance (crèches) : convention avec la Banque Alimentaire pour écouler les commandes en surplus.

Eglise : les lambris ne seront pas changés mais poncés et repeints. Le toit a été refait. Les vitraux de l'église restent à changer.

VRH : les logements au Châteaueux seront disponibles en Mai.

Questions diverses :

- Nommer l'école « Jean MONIN » : 3 voix pour, 6 abstentions, 1 contre.
- Demande du monastère pour couper du bois dans une de leur parcelle.
- Répartition des permanences pour le bureau de vote des 15 et 22 Mars.

Prochaine réunion du Conseil : le mardi 10 Mars à 20 H 30.